

Mairie  
de  
**Le Langon**  
Vendée



# **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022**

Monsieur le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations le 16 décembre 2022.

Document affiché en mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 21 décembre 2022

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 Nantes cedex 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	14

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Anne AIME, Première Adjointe au Maire.

**Date de convocation** : 9 décembre 2022

**Présents** : AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, MARTINET Béatrice, AIME Louise, JOLLY Nicolas.

**Pouvoirs** : BIENVENU Alain à AIME Anne  
COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice  
CORBIN Pascal à BAUSMAYER Lionel

**Excusé** : VERDON Gérard

**Secrétaire de séance** : BRISSON Jean-Pierre

---

**OBJET 2022-084 – ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 novembre 2022 a été transmis via l'application « Pleiade » le 9 décembre 2022 à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la commune de Le Langon.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2022.

Pour le Maire empêché  
Anne AIME  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Le Secrétaire  
Jean-Pierre BRISSON



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Brisson', written over a horizontal line.